04/02/2026
BIOLOGIE B

Observations suite à la visite du site du 04/02/26

Participants :
Jean-François VAILLANT, Directeur DAD
Charlène CHABERT
Chloé DUFLOS, architecte Conseil de l'Etat.

PRESENTATION DU PROJET

Ce compte-rendu fait suite à une première visite et un CR daté du 16/09/25.
Biologie B se compose de 2 corps de bâtiments :

- Une barre à R+3 sur pilotis, construite en 1962-64 par les architectes Berthe, Jomain, Chappis et identifiée comme un bâtiment de qualité dans l'inventaire patrimonial du Campus.
- Une extension construite en 2016.

Suite à la fusion d'équipes de recherche qui travaillent sur le métabolisme musculaire en hypoxie, l'Université a besoin d'implanter un local de 16m² pour accueillir le système d'hypoxie (compresseurs et bonbonnes d'azote) dans le bâtiment Biologie B et de sortir des gaines de Sorbonnes.
Depuis notre dernière rencontre, le projet a évolué. Le laboratoire hypoxie sera finalement localisé dans le bâtiment principal et l'Université hésite entre implanter un container ou un local maçonné au RDC.

Contraintes techniques du local

C'est un local qui ne nécessite pas de sécurité particulière. Il doit être ventilé, accessible 24h sur 24h.
C'est un local insonorisé car les compresseurs génèrent du bruit.
Hauteur du container : 3,6m.
Nombre de Réseaux et diamètres : 2 réseaux circuleront depuis le local (ou container) Hypoxie vers le R+2 BioB (35mm certi Inox - un tuyau N2 et un tuyau d'AirC).

PRECONISATIONS DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Localisation du container ou du local maçonné :

Un volume ajouté en pied de façade est à proscrire. Le local doit trouver sa place dans l'emprise des bâtiments.
2 options de localisation sont envisagées :

- Sous le bâtiment principal, façade Sud, en utilisant une partie du porche situé sur la rue de la piscine ainsi que le local technique existant.
- A l'emplacement du local vélo situé sous l'extension. Ce local est actuellement sous-utilisé : les emplacements vélos pourront être relocalisés. Ce local vélo mesure environ 4 par 8m (hauteur libre à vérifier).

Une autre option aurait pu consister à s'implanter sous le bâtiment principal à l'extrémité Nord, près des bonbonnes existantes pour reprendre les cheminements des gaz déjà présents.

Points de vigilance :

Il sera nécessaire de veiller à l'intégration harmonieuse du local hypoxie en respectant quelques points de vigilance :

- Respecter l'alignement des façades du RDC, en retrait des étages supérieurs ;
- Maintenir éventuellement les grilles du local vélo existant pour conserver une certaine transparence au RDC ;
- Mettre en œuvre une peinture noire sur tous les éléments neufs rapportés (serrurerie, maçonnerie,…) ;
- Veiller à l'intégration harmonieuse des gaines techniques qui relieront le local au laboratoire, en sous-face du porche et sur les façades. On recherchera les cheminements les plus simples possibles et les systèmes d'accroches les plus discrets possibles.

Intégration des gaines de sorbonne en façade

L'université envisage de sortir des gaines de Sorbonne sur les façades du bâtiment principal. Je ne suis pas opposée au fait d'assumer les éléments techniques visibles sur les façades. Cela dit, dans le cas présent, l'intégration semble compliquée du fait de la présence ce corniches débordantes en toiture qu'il ne serait pas souhaitable de « contourner ». On recherchera donc :

- en première option, une implantation des gaines à l'intérieur du bâtiment.
- en deuxième option, se renseigner sur la nature de la corniche et sur la possibilité de la « percer ».
- en troisième option : étudier une implantation en extrémité de la façade Est.

➢ Des plans et des élévations devront être transmis pour l'implantation du local hypoxie et des gaines de sorbonne.

Chloé Duflos, Architecte Conseil de l'Etat.